

Politique

# Existe-t-il une « mafia » des éoliennes ?

Les éoliennes sont arrivées dans l'Aude pour dévisager un département entier, disent les uns, ou pour lui donner une nouvelle vocation et des moyens de pomper les subventions publiques plus sûrement que la viticulture finissante, répondent les autres au nom du réalisme socialiste...

Quoi qu'il en soit, malgré la pureté de leurs lignes et la blancheur de leurs ferailles, les éoliennes audoises brassent désormais autour d'elles une atmosphère de plus en plus suspecte, tant leur implantation au pas de charge soulève de questions...

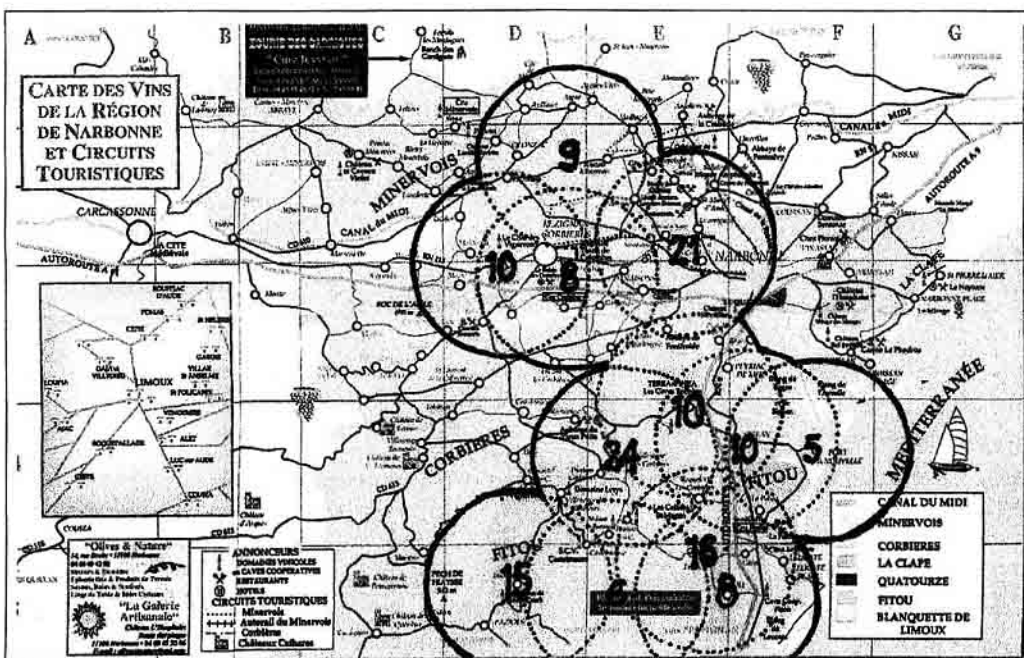
Surtout que des « petites choses » commencent à sortir... Ainsi, fin 2003, alors qu'il peine à imposer son projet de 11 aérogénérateurs à Saissac et Saint-Martin-le-Vieil, pour un investissement total de 24 millions d'euros, Benoît Praderie, directeur gérant de la filiale française d'Abo Wind, un poids lourd allemand de l'énergie éolienne, mobilise ses amis dans un courriel imprudemment familial et rédigé sur un ton de camarade écologiste. «...ce serait citoyen de prendre un peu de votre temps et de conseiller à des proches de faire une petite excursion dans la montagne noire, et venir mettre votre patte sur le registre du commissaire enquêteur pour dire tout le bien que vous pensez des éoliennes, des énergies renouvelables, etc...N'importe qui peut venir inscrire ses commentaires sur le registre...»

Après ce petit cours d'agitation propagande, Benoît Praderie va plus loin : «Il est temps d'arrêter les palabres, il faut se remuer. Les générations futures comptent sur vous ! Merci donc également de diffuser à tous vos copains audois... Même si les minimas déontologiques m'imposent de ne pas vous proposer quelque chose en échange, rien par contre ne vous interdit de m'envoyer une requête pour un bon dîner à l'adresse ad hoc...»

Benoît Praderie fait ici un aveu : Il travaille, sinon au montage d'un système mafieu, mais au moins à une entreprise de lobbying extrêmement agressive.

Ce courriel adressé à une trentaine d'agents locaux (dont nous donnerons les noms ultérieurement), se termine cependant par celui de Franck Turlan...

Et qui est Franck Turlan ? C'est un assimilé fonctionnaire... Turlan préside en effet le CAUE audois (comité pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement) normalement en situation arbitrale puisque d'émanation départementale. Turlan est un vieux briscard de la presse corporatiste agricole. Son nouveau rôle central au CAUE le met naturellement en contact permanent avec tous les agents et «facilitateurs» lancés par les



Mafia des rond-points dans le BTP, mafia des éoliennes pour les hautes technologies ? C'est à voir... Faut vérifier.

compagnies éoliennes à l'assaut des maires et du réseau politico-syndical principalement animé par le parti socialiste audois...

Parmi ces agents quadrillant et ratissant tout le territoire de l'Aude, les témoins citent unanimement le nom de Thierry Vergniaud, efficace maquignon du vent et agent redoutable qui commence toujours pas tutoyer les anti-éoliens qu'il considère comme des historiques qui doivent vraiment se calmer... Vergniaud serait également actif dans le Tarn dans la mise au point là-bas d'une ZDE (zone de développement éolien).

Dans l'Aude, le siège des maires organisé par les compagnies éoliennes est d'autant plus intense que notre département se trouve notamment rongé par les réseaux viticoles, ajouté à un inamovible socialisme de banquet, et à une certaine aridité du sol qui rappelle aux géographes la Corse, la Sicile ou la Sardaigne...

Ce lobbying a même trouvé ici un remarquable terrain qui explique le caractère foudroyant de l'avancée des éoliennes dans les paysages audois.

Ainsi, sur fond de réseaux viticoles, les compagnies éoliennes n'hésitent pas à graisser les mécanismes administratifs, comme ce fut manifestement le cas à Néviau où, au vu et au su de tous, pour plaire à Magalie Vergne, maire du village, la compagnie éolienne locale offrit un caveau tout neuf à la coopérative vinicole présidée par le mari de Magalie, Philippe Vergne, président de la coopérative en question...

Ailleurs, les arrangements de toutes sortes vont également bon train. Et il n'est pas toujours question de bons gueuletons ou de virées joyeuses dans les bordels espagnols offerts aux maires audois émerveillés par tant de technologies douces...

A Pouzols en Minervois, par exemple, la compagnie Énergies du Midi prit dès 2002 (par courrier daté du 15 janvier) l'engagement auprès du maire de payer elle-même la facture de 6230,21 Euros relative à l'étude paysagère nécessaire à la révision du PLU de la commune... Prise illégale d'intérêt... Pour importe, le maire de Pouzols Minervois ne sera jamais inquisiteur pour ce délit bénin.

En revanche, l'affaire se corse sur le site Roquetailla. Là, un professeur d'université toulousain opposé aux éoliennes, Jean-Pierre Peyrade, possède une maison à Rouvenac. Profitant de son absence fin novembre 2004, quelqu'un fracture la porte, rassemble tous les matelas de la maison au grenier et les enflamme à l'alcool à brûler... La maison sera sauvée par miracle mais quand le professeur voudra mettre de l'ordre dans ses papiers, tous ses documents sur les compagnies éoliennes auront disparus... Déposée par le professeur d'université, la plainte «suit son cours», comme on dit...

Certaines compagnies éoliennes sont naturellement plus sulfureuses que d'autres. Ainsi la SIF, rachetée aujourd'hui par EDF, a connu de sérieux ennuis en Corse où le juge anti-terroriste Courroye

semble avoir mis à jour un astucieux système de reversement des subventions européennes directement dans les caisses du FLNC qui, du coup (et certainement par pur ravissement esthétique), n'a jamais touché une seule de ces éoliennes du cap Corse qui ont coûté deux fois plus cher qu'ailleurs...

En Corse, les «facilitateurs» locaux ne sont pas recrutés dans le syndicalisme viticole comme dans l'Aude. Joseph Micheli, agent de la SIF (EDF), n'est autre qu'un militant actif du FLN en contact avec son compatriote A. Antolini, l'ancien directeur général de la SIF mis en examen par Courroye pour escroquerie en bande organisée bien qu'Antolini soit encore président du puissant SER (Syndicat des Énergies Renouvelable) après avoir fait le jeu de son successeur à la tête de la SIF (rebaptisée EDF Énergie Nouvelles), un certain «Mouratoglou» (cela ne s'invente pas !) qui lui signa alors un chèque de 167 693 euros avant de nommer son successeur, un dénommé «Corchia» qui s'intéresse de près à notre département venteux.

Pour en revenir à la position des politiciens audois universellement pro-éoliens (à l'exception de Gérard Schivardi, maire de Mailhac qui a même intenté un procès contre une compagnie qui avait enfoncé un câble sur sa commune en se passant de son autorisation), l'action du sénateur Raymond Courrière jusqu'à sa mort (paix à son âme !) semble avoir été fondatrice. Son pressing sur les élus locaux, relayé

d'ailleurs localement par des conseillers généraux de droite comme Théron, transparaît dans de multiples courriers confidentiels adressés à son réseau «l'Association des Maires de l'Aude».

Courrière sera à l'initiative du refus parlementaire d'élever à 20 mégawatt (et non plus à 12) la puissance nécessaire pour le rachat par EDF de l'électricité péniblement produite par les éoliennes... Dans l'Aude, Courrière, mouillant toutes ses vestes, servira d'agent recruteur pour l'association Planète éolienne, une officine socialiste-Verts installée en Haute-Garonne (Les Douzels, 31 850 Mondouzi) afin de fédérer toutes les associations militantes localement au profit des projets privés des compagnies éoliennes.

Théron aida Courrière sur le littoral où l'action du maire de Roquefort et conseiller général, est déterminante : il faut dire que Théron, rejoint par ses voisins Tarriss (Fitou) et Bouton (Trèilles) voit les éoliennes comme des sortes de casinos pour gaver sa commune de millions. C'est notamment Théron qui a forcé la main au PNR et qui a balayé la résistance de l'architecte des bâtiments de France, le père Bruno Melon qui n'y put rien...

Surtout que sur le littoral audois, juste sur le parc naturel régional, agit un puissant personnage : Alain Germa, petit brun de type espagnol qui se passe de commercial et qui négocie personnellement avec tous les maires en étant seulement armé de son chèque à frais de table... Germa est

le président de la Compagnie du vent, une société à capitaux passablement espagnols et qui fonctionne avec une quantité d'écrans, c'est à dire avec autant de filiales qu'il y a de sites ou de tranches de site. Ainsi, Alain Germa se trouve aujourd'hui à la tête d'une myriade de sociétés capitalisées à une hauteur moyenne de 25 000 Euros quand les projets qu'elles soutiennent juridiquement sont pourtant rarement inférieurs à la cinquantaine de millions d'euros...

Alors, au bout de tous ces enjeux mirifiques, on commence maintenant à parler normalement d'attentats.

Sur le site de Roquetailla de une éolienne hors service depuis son installation sur une fondation mal faite, a été plastiquée apparemment par des anti-éoliens, en tout cas par des gens disposant d'explosifs de chantier de montage.

Il y a quelques jours, le 17 juillet 2007, la rédaction du Midi Libre de l'Aveyron recevait un courrier de menace de «Nouveaux résistants du Sud-Aveyron» inconnus des RG mais violemment hostiles aux 33 aérogénérateurs prévus par le groupe Total en pays Belmontais...

Pourtant, il paraît qu'il suffit de manifester très bruyamment son opposition aux éoliennes et à leur ronflement pour que quelqu'un vienne rapidement vous changer toutes vos fenêtres en installant du double vitrage partout, afin que plus personne ne vous entende du dehors...

Rodolphe CRIVELLE  
Directeur de la Rédaction